



**Lettre ouverte aux Évêques de France**  
**25 octobre 2021**

Chers frères Évêques,

La Conférence des baptisé.e.s (CCBF) a pris acte du contenu du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE – Commission Sauvé) et adresse aux victimes son soutien et toute sa sympathie. Elle n'a pas été surprise par les conclusions de la CIASE car, depuis plus de 10 ans, nous savons que, notamment aux USA, le nombre de prêtres coupables de crimes sexuels est de 6 % environ et une étude en population générale, en Hollande, aboutissait déjà à des résultats similaires. En France, de nombreuses affaires de pédocriminalité étaient connues de la Conférence des Évêques de France (CEF) comme de la Conférence des Religieux et Religieuses en France (CORREF). La CCBF n'est pas restée silencieuse et vous a alertés à maintes reprises sur la nécessité d'apporter rapidement des réponses à la hauteur de la situation.

Aujourd'hui, la CCBF est vivement préoccupée par l'inertie inquiétante dont la CEF a jusqu'ici fait preuve. Depuis le début des travaux de la CIASE, la CCBF attendait, et d'autres avec elle, que vous, évêques de France, posiez des actes forts d'une part vis-à-vis des victimes – et qu'en matière d'indemnisation vous renonciez à l'exonération fiscale des dons – et d'autre part vis-à-vis des catholiques en matière de gouvernance. Tel était l'objet de notre entrevue en 2020 avec le secrétaire général de la CEF.

À quelques jours de l'Assemblée plénière de la CEF à Lourdes, des milliers de baptisés, par la voix de la CCBF, s'adressent de nouveau à vous et cette fois sur deux sujets : l'application des recommandations de la CIASE et la préparation du Synode des évêques sur la synodalité. En effet, il y a un lien étroit et indissociable entre le rapport de la CIASE, les conditions de la préparation du synode sur la synodalité en France et le travail des évêques de l'Église universelle à Rome. Il faut passer d'une culture cléricale (culture de l'entre soi et de l'auto-référencement) à une culture étendue de la synodalité « *en disant non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme* » (Lettre du pape François au peuple de Dieu – 20 août 2018). La préparation du synode des évêques sur la synodalité est donc une opportunité à saisir d'urgence pour traiter ensemble abus de toutes sortes et gouvernance de manière cohérente.

Aux yeux du plus grand nombre, vous ne pouvez plus désormais être juges et parties. Nous voici donc tous au pied du mur. La CCBF et de nombreux catholiques de France souhaitent saisir à bras le corps les recommandations de la CIASE pour qu'elles soient mises en œuvre sans tergiverser. Tous espèrent que vous répondrez rapidement à cette attente car l'avenir de l'Église de France en dépend.

Pour renouer avec la confiance, sans laquelle toute annonce de l'Évangile est invalidée, il vous faut poser le principe de la création d'instances de suivi. Nous vous demandons d'instaurer **deux « instances indépendantes » sur le modèle de la CIASE**, comme signes d'une vraie volonté de transformation : l'une pour le suivi des indemnisations des victimes (avec un seul modèle commun à la CEF et à la CORREF) et de la gestion des fonds, l'autre pour le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles urgentes de l'institution ecclésiale. Deux instances sont nécessaires car il convient de bien identifier les deux démarches et de les accomplir parallèlement sans les confondre.

Enfin, il importe d'instaurer des procédures de consultation des baptisés, respectueuses de la parité, de la subsidiarité, de la recherche systématique de l'altérité et cela pour un bon fonctionnement des instances et conseils internes à l'Église, à tous les niveaux.

En ce qui concerne la démarche synodale, le questionnaire du Vatican et son *vademecum* adressés aux Églises locales indiquent que le « *marcher ensemble* » doit être au cœur du dispositif. « *Tout le monde est protagoniste – Personne ne peut être considéré comme un simple figurant* » recommande le pape François à propos du Synode. Tous les baptisés sont donc concernés et doivent être compagnons du voyage. Les catholiques déclarés ne sont plus que 34% et seuls 6% d'entre eux, dits « catholiques pratiquants », sont dans les assemblées paroissiales et mouvements. Ainsi, la grande majorité des catholiques n'est plus dans la nef, notamment à cause de l'abandon des zones rurales, mais ils sont nombreux à demeurer fidèles à leur baptême. Il faut donc, pour tenir l'altérité et la diversité, « marcher » aussi avec ceux qui sont hors paroisses et mouvements. Rien ne changera sans eux.

Plusieurs lancements diocésains de la démarche synodale ont déjà eu lieu. La CCBF constate que dans certains diocèses, l'écart entre les déclarations d'intentions et leurs mises en œuvre est parfois étonnant. Le poids du cléricalisme y est tel que les baptisés sont conviés à des consultations tellement encadrées, minutées et infantilisantes qu'elles sont garantes de l'infécondité et de l'immobilisme. Est-ce cela renouer avec la confiance, déjouer le cléricalisme et instaurer une culture synodale ?

En tant que responsables dans l'Église, il vous faut rapidement éclaircir votre vision pour l'Église de France et présenter quelques dispositions concrètes fortes : votre crédibilité comme la crédibilité missionnaire des baptisés en dépend ! Quelles modalités pour les prises de parole des baptisés, afin d'instaurer un véritable dialogue ? Quel est l'objectif, la destination, les différentes étapes de ce « marcher ensemble » ? Comment garantir la restitution fidèle des libres débats et des propositions dans les documents transmis au Vatican, dans le respect à tous les niveaux de l'éthique et de la déontologie ? Qui en sera chargé ? Avec quelles garanties de transparence ?

Adopter pour la démarche synodale une méthode de travail rigoureuse comme l'a été celle de la CIASE est primordial, afin de permettre une écoute profonde des personnes, susciter des échanges et des débats dans l'interdisciplinarité entre participants venus d'horizons différents, et aboutir à des arbitrages concrets. En aucun cas, le « marcher ensemble » comme coresponsabilité dans la parité ne doit être galvaudé ou pire contourné. Saurez-vous écouter et recueillir les travaux des baptisés qui vont « marcher ensemble », en dehors des « clous » que vous êtes nombreux à installer ? Rien ne serait pire pour l'Église de France que des arbitrages qui seraient refusés par la majorité des baptisés et disqualifiés par nos concitoyens.

**La très grande majorité des baptisés attend des changements de fond à la hauteur des enjeux. La Conférence des baptisés est force de propositions. Elle est et sera la vigie exigeante des diverses initiatives et déclarations.**

Pour la Conférence des baptisés.e.s  
Paule Zellitch, présidente

Email : [contact@baptises.fr](mailto:contact@baptises.fr) – Site web : [www.baptises.fr](http://www.baptises.fr)